

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE VEZINS**

L'an deux mille treize, le 9 juillet

Le Conseil Municipal de la Commune de VEZINS (49), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de **M. Cédric VAN VOOREN**

Date de convocation du Conseil Municipal : **3 JUILLET 2013**

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 12

Étaient présents : **M. Cédric VAN VOOREN**, Maire.

MM. GOURDON Jean-Marie, DEFOIS Marina, BOTTEREAU Régis, Adjoint

MM. PORTAL Michel, MURZEAU Arnaud, BOUHATMI Nadia, COTTENCEAU Marylène, MAILLOT Marie-Hélène, COURLIVANT Sandra, POISSONNEAU Claude, MASSON Bruno, PAVIEL Patrick, conseillers municipaux.

Excusé : **HERVÉ Michel**, Adjoint,

Absent : **HÉMERY Vincent**, conseiller municipal

Secrétaire de séance : **Mme Sandra COURLIVANT**

OBJET : TERRAIN DE TENNIS RÉNOVÉ – CONVENTION D'UTILISATION CONCLUE AVEC L'ENTENTE SPORTIVE VEZINS-CHANTELOUP-LA TOURLANDRY

Monsieur le Maire rappelle la rénovation du terrain de tennis situé le long du terrain de football stabilisé. Il souhaite mettre en place une convention concernant l'utilisation de ce terrain et le contrôle des accès avec l'association Entente Sportive Vezins/Chanteloup-les-Bois/La Tourlandry.

L'utilisation en serait réservée à l'association, la Commune pouvant y organiser une manifestation avec un préavis d'un mois. Le règlement intérieur mis en place par l'Association sera validé par la Commune. L'entretien quotidien sera assuré par les membres de l'association, l'entretien plus intensif (traitement anti-mousse, nettoyage haute-pression, peintures) sera effectué par les agents communaux.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

APPROUVE la convention relative à l'utilisation du terrain de tennis rénové conclue avec l'Entente Sportive Vezins/Chanteloup-les-Bois/La Tourlandry ;

CHARGE Monsieur le Maire de signer ladite convention et d'en assurer l'exécution.

Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme
Le Maire



Certifié exécutoire
Transmis en Sous-préfecture de Cholet le *10/07/2013*
Publié notifié le *11/07/2013*



Accusé de réception en préfecture
049-214903718-20130710-13_00279-DE
Date de réception préfecture : 10/07/2013